

Département de l'AIN  
—  
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE  
—  
Canton de MIRIBEL  
—  
Commune de BEYNOST

COMMUNE DE  
**BEYNOST**

N° 07-2024-72

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du** : 3 octobre 2024  
**Convocation du** : 26 septembre 2024

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 27  
Présents : 19  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, trois octobre à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**FINANCES : Demande de subvention pour l'opération de rénovation de l'éclairage public au titre du Fonds Vert, du SIEA et LUM'ACTEE+**

**Présents** : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Franck LONGIN, Mme Sophie GAGUIN, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER.

**Représentés** :

Mme Annie MACIOCIA donne procuration à M. Sergio MANCINI  
M. Gilbert DEBARD donne procuration à M. Joël AUBERNON  
Mme Elodie BRELOT donne procuration à M. Philippe MAILLEZ

M. Jean-Pierre COTTAZ donne procuration à Mme Anne LE GUYADER

**Absents** : Mme Anne-Sophie RAMPON, M. Philippe CASAMAYOR, M. Cyril LANGELOT, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ

**Secrétaire de séance :**

Mme Véronique CORTINOVIS

La commune souhaite s'inscrire dans une démarche de rénovation énergétique de ses équipements. L'objectif de cette politique de développement durable, au-delà de l'aspect environnemental de la démarche, est également de pouvoir moderniser le parc de la collectivité, d'en faire une meilleure gestion et à terme de faire des économies sur les charges de fonctionnement.

L'éclairage public étant une source importante de consommation électrique, la commune, par le biais de son assistant à maîtrise d'ouvrage, vise à moderniser et rénover tout son parc . Un marché global de performance sera lancé prochainement.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Détail des postes de dépenses	Montant HT	En %	Détail des postes de dépenses	Montant HT	En %
Assistance à Maîtrise d'ouvrage	18 000 €	100%	Autofinancement	9 000 €	50 %
			Emprunts	-	0
			LUM'ACTEE+ - lot 5 – AMO et autres prestations intellectuelles – en cours	9 000 €	50%
<b>TOTAL</b>	<b>18 000€</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 000€</b>	<b>100%</b>

DEPENSES			RECETTES		
Détail des postes de dépenses	Montant HT	En %	Détail des postes de dépenses	Montant HT	En %

TRAVAUX	1 552 000€	100 %	Autofinancement	563 140 €	35 %
			Emprunts	-	0
			Département – 2024 – Transition écologique – en cours	123 600€	8%
			Fonds vert – Modernisation de l'éclairage public – en cours	303 600 €	20%
			SIEA – subvention éclairage public – en cours	106 260 €	7%
			LUM'ACTEE+ - lot 3 – études énergétiques - en cours	455 400 €	30%
<b>TOTAL</b>	<b>1 552 000€</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 552 000€</b>	<b>100%</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	23	
Pour	23	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Gilbert DEBARD, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, Mme Elodie BRELOT, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Franck LONGIN, Mme Sophie GAGUIN, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ
Contre		
Abstention		
NPPV		

**ADOPTE** l'opération de rénovation de l'éclairage public et les modalités de financement,

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,

**AUTORISE** Madame le Maire à solliciter d'autres co-financeurs le cas échéant,  
**S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,  
**AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



*Caroline Terrier*

Caroline TERRIER,  
Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :  
001-210100434-20241003-  
qIfX010001ab1c-DE  
Date de télétransmission : 07-10-2024  
Date de réception préfecture : 07-10-2024